

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : M. LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE, LES GROUPES « PNC », « FEMU A CORSICA » ET « CORSICA LIBERA »
- **OBJET** : SOUTIEN AU PEUPLE KURDE
-

VU l'article 1 alinéa 2 de la Charte des Nations Unies qui définit comme une des bases de l'organisation « le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes »,

CONSIDERANT la situation géopolitique actuelle au Proche-Orient et le conflit armé opposant Turcs et Kurdes,

CONSIDERANT que les principales victimes de ce conflit sont des citoyens Kurdes,

CONSIDERANT l'Histoire du peuple Kurde et le statut de peuple sans Etat qu'il connaît depuis des décennies,

CONSIDERANT que les Kurdes sont désormais essentiellement répartis dans quatre Etats, à savoir l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie, où ils sont en situation de minorité ethnique,

CONSIDERANT que des Kurdes ont participé très fortement à la lutte contre l'Etat islamique et Daech dans cette région du Moyen-Orient,

CONSIDERANT l'oppression permanente que subit ce peuple de la part de ses Etats « hôtes »,

CONSIDERANT que les kurdes du Rojava (trois cantons du Nord-Est de la Syrie qui forment le Kurdistan occidental) ne sont pas reconnus légalement en tant que peuple minoritaire,

CONSIDERANT l'offensive turque débutée le 9 octobre 2019 contre les Kurdes au nord le Syrie,

CONSIDERANT certains objectifs inavoués de cette offensive turque notamment un regain de popularité pour le Président Erdogan et pouvoir replacer les réfugiés syriens de Turquie dans cette zone,

CONSIDERANT l'inévitable drame humain depuis le début de l'offensive avec un nombre important de blessés et de morts,

CONSIDERANT le drame pour des centaines de milliers de personnes fuyant les bombardements et les combats, contraints à l'exil et constituant de fait un exode massif,

CONSIDERANT plusieurs déclarations de dirigeants de pays membres de l'Union européenne qui ont appelé la Turquie à cesser son offensive contre les forces kurdes en Syrie et ont souligné le risque de créer une terrible situation humanitaire et d'aider à la résurgence de Daech,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

CONDAMNE l'offensive turque à l'égard du peuple kurde,

APPORTE son soutien indéfectible au peuple kurde dans sa quête de paix et d'émancipation,

DEMANDE à l'ensemble des Etats concernés de trouver une solution adéquate pour permettre au peuple Kurde de prospérer sereinement et de développer sa propre nation,

DEMANDE à l'ensemble des Etats de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union Européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique de s'engager avec force dans la résolution de ce conflit et dans la recherche d'une paix durable au Proche-Orient.